

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 18 janvier 2016 portant changement d'appellation de la brigade territoriale de Thury-Harcourt et modification de la circonscription de la brigade territoriale de Clécy (Calvados)**

NOR : INTJ1601224A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-27;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

La brigade territoriale de Thury-Harcourt prend l'appellation de brigade territoriale de Le Hom à compter du 1<sup>er</sup> février 2016. Sa circonscription ainsi que celle de la brigade territoriale de Clécy sont modifiées, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes de la brigade territoriale de Le Hom et de Clécy exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1<sup>o</sup>) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 18 janvier 2016.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur  
de l'organisation et des effectifs,*

J. VIRE

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
<b>Thury-Harcourt</b>	Acqueville Angoville Cesny-Bois-Halbout Croisilles <b>Curcy-sur-Orne</b> Donnay Espins Esson Goupillières Grimbosq <b>Hamars</b> Martainville Meslay Les Moutiers-en-Cinglais Ouffières Placy Saint-Laurent-de-Condé <b>Saint-Martin-de-Sallen</b> <b>Thury-Harcourt</b> Tournebu Trois-Monts	<b>(Ancienne appellation)</b>
<b>Clécy</b>	Le Bô <b>Caumont-sur-Orne</b> Cauville Clécy Combray Cossesseville Culey-le-Patry La Pommeraye Saint-Lambert Saint-Omer Saint-Rémy Le Vey	Le Bô Cauville Clécy Combray Cossesseville Culey-le-Patry La Pommeraye Saint-Lambert Saint-Omer Saint-Rémy Le Vey
<b>Le Hom</b>	<b>(Nouvelle appellation)</b>	Acqueville Angoville Cesny-Bois-Halbout Croisilles Donnay Espins Esson Goupillières Grimbosq <b>Le Hom</b> Martainville Meslay Les Moutiers-en-Cinglais Ouffières Placy Saint-Laurent-de-Condé Tournebu Trois-Monts